



Le grand **débat national**

DANS LE NORD

dossier de presse
janvier 2019

Le grand débat national

Qu'est-ce-que le grand débat national ?

À l'initiative du président de la République, le Gouvernement engage un grand débat national permettant à toutes et à tous de s'exprimer sur des questions essentielles pour les citoyens. Lancé le 15 janvier, il aura lieu sur l'ensemble du territoire national durant deux mois.

Les débats porteront sur 4 grands thèmes majeurs :

- ✓ Transition écologique
- ✓ Fiscalité et dépenses publiques
- ✓ Démocratie et citoyenneté
- ✓ Organisation de l'État et des services publics

le #GrandDébat sera organisé selon 4 modalités possibles :

- ✓ Réunions d'initiative locale
- ✓ Contributions à distance
- ✓ Stands de proximité
- ✓ Conférences citoyennes

Quel est le calendrier ?

Le Grand Débat National se déploiera tout d'abord à partir des réunions d'initiatives locales. Elles permettront à chacun de débattre au cours de réunions publiques, de se faire entendre et de convaincre.



- ✓ **Dès le 15 janvier 2019**, chacun pourra avoir accès à la liste des débats organisés dans sa région sur le site internet du grand débat national. La plateforme permettra à ceux qui le souhaitent de s'enregistrer afin de déclarer un débat qu'ils souhaiteraient organiser



- ✓ **À compter du 21 janvier**, les contributions des Françaises et des Français pourront être directement déposées sur cette plateforme ou envoyées par courrier postal à **Grand débat national- BP 70 164 - 75326 Paris Cedex 07**



- ✓ **Des stands de proximité** seront installés dans des lieux de passages du quotidien. Ils permettront à ceux qui le souhaitent de donner leur avis sur les thématiques mises au débat



- ✓ **À partir du 1^{er} mars**, des conférences citoyennes régionales seront organisées, associant des Français tirés au sort dans chaque région à des diverses parties prenantes. Ils pourront donner leur avis sur ce qui ressort des premières semaines du grand débat national et nourrir ainsi la réflexion sur les suites à donner.

À compter de ce mardi 15 janvier, toutes les informations pratiques relatives au Grand Débat National sont accessibles sur la plateforme numérique www.granddebat.fr

Les particuliers souhaitant organiser ou participer au Grand débat, peuvent également contacter :

- le numéro vert (ouverture du lundi au samedi de 9h-20h) : 0800 97 11 11
- pour l' Outre-Mer et les appels de citoyens français à l' étranger : 01 82 71 03 39

Qui peut organiser les débats ?



Citoyens, élus et institutions, organisations à but lucratif ou non lucratif : le Gouvernement souhaite que le plus grand nombre participe et organise des débats.

Chaque citoyen peut également prendre l'initiative d'un débat.

Tous les maires qui le souhaitent pourront contribuer au #GrandDébat en organisant, ou en facilitant l'organisation d'un ou plusieurs débats dans leurs communes. En tant que figure familière de nos concitoyens, leur rôle est essentiel pour permettre au plus grand nombre de s'exprimer.

Le grand débat national

DANS LE NORD

Jacques Vernier, ancien maire de Douai et son équipe coordonneront le débat dans le département

Pour la réussite des débats, afin d'en garantir la neutralité, Michel Lalande, préfet de la région Hauts-de-France, préfet du Nord, a nommé Jacques Vernier, ancien maire de Douai, coordonnateur du #GrandDébat pour le Nord.

Il sera entouré d'une équipe constituée de personnalités qualifiées, qui l'assisteront pour le suivi des débats et seront garants de leur impartialité.

Dans ses missions, Jacques Vernier sera accompagné de :

- Philippe Lemaire, magistrat honoraire ;
- Thérèse Lebrun, ancienne rectrice de l'université catholique de Lille.

Ils auront pour missions de :

- ✓ **Prodiguer** des conseils à toute personne ou organisme qui souhaiterait organiser un débat d'initiative locale : identification des animateurs, outils et méthodes, aide à la restitution, conseil en organisation, fiches pratiques sur les grands thèmes identifiés ;
- ✓ **Coordonner** l'ensemble des débats organisés sur le territoire départemental ;
- ✓ **Veiller** à la sincérité de ce débat et s'assurer que chacun puisse s'exprimer dans un cadre ouvert et respectueux de la diversité des opinions ;
- ✓ **Participer**, le cas échéant, sur le terrain aux débats organisés localement ;
- ✓ **Assurer** la remontée des contributions par la réalisation d'un bilan qualitatif et quantitatif qui sera transmis au Gouvernement.

Thierry Hegay, sous-préfet de l'arrondissement de Cambrai, se tient, par ailleurs, à la disposition des élus pour répondre à leurs questions et faciliter l'organisation pratique des réunions.

L'équipe départementale peut être contactée à l'adresse suivante :

pref-granddebat@nord.gouv.fr



PRÉFET DU NORD

Le grand **débat national**

DANS LE NORD

dossier de presse
janvier 2019

contact presse :
pref-communication@nord.gouv.fr
03 20 30 52 50

